



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Lille, le

**- 8 MARS 2023**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, je vous prie de trouver sous ce pli, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par les Jardins de Protéram en date du 21 juin 2022, complété le 09 septembre et le 23 décembre 2022, ainsi qu'une copie de la confirmation de la décision de Monsieur le Préfet concernant l'opération suivante : **création d'un lotissement de 19 lots sur la commune de Hamel.**

François DEWILDE en charge de l'instruction de ce dossier enregistré sous le numéro 59-2022-00107, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03 28 03 84.20 – mail :francois.dewilde@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

La Responsable du Service  
Eau Nature et Territoires

Hélène SOLVES

Monsieur le Président  
de la CLE du SAGE SENSEE  
30, avenue de Saint Amand

59300 VALENCIENNES

Réf. : **220/PE**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 83 00.

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)